

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Éducateur.trice des Activités Physiques et Sportives – APS

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI :

- Educateur des Activités Physiques et Sportives – Catégorie B

TYPE D'EMPLOI :

- Poste permanent à temps non complet

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e à la Direction des Services des Sports
- Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service Education et Animation Sportive

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 9h30 les mercredis + vacances scolaires ou autres dispositifs
- Semaine en soirée (16h00-18h30)
- Week-end occasionnel selon les besoins de service

AVANTAGES

- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Prime annuelle
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.
- Restaurant inter entreprise

CONTEXTE

La ville de Châtillon, 38 000 habitants, située dans les Hauts-de-Seine à 3 km de Paris est membre de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris.

Territoire attractif et dynamique, en proximité immédiate du cœur économique de Paris, la ville de Châtillon est en plein essor grâce à son développement et à l'aménagement de son territoire. Desservie par le tramway (T6) ou le métro (ligne 13), la ville a développé de nombreux services pour sa population.

En charge des Activités Physiques et Sportives vous assurez des missions d'encadrement, d'enseignement et d'animation au sein de l'École des sports – accueil de loisirs sportif des Mercredis et Vacances Scolaires, sur des temps périscolaires et sur d'autres événements sportifs organisés par la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES

- Préparer, planifier et encadrer les séances de l'Ecole des Sports des mercredis, des vacances scolaires (en fonction des besoins) et celles du Baby Sport/Natation sur des temps périscolaires
- Participer à la rédaction de projet des activités
- Participer aux dispositifs et manifestations sportives du service des sports dans le cadre de la promotion du sport dans la ville,
- Promouvoir les disciplines encadrées auprès des parents et de futurs inscrits,
- Surveiller et sécuriser les activités, le matériel et les différents publics,
- Concevoir et mettre en œuvre les activités et projets APS en transversalité avec les services éducatifs, autres structures municipales et associatives.

PROFIL

- Diplôme de niveau IV dans le domaine du sport (BPJEPS)
- Aisances relationnelles
- Maîtrise des Techniques d'accueil, d'encadrement de groupe
- Connaissances psychologie et physiologie de l'enfant
- Qualités rédactionnelles